

N° 321 Du 20 fructidor an 12.

130

46

LAISSEZ passer librement Jean Lavisjere
 natif d'ayreux domicilié à ibid municipalité
 d'ibid département d'w Cantal âgé de 15 ans, taille
 d'un m. 62 m cheveux et sourcils blonds yeux verts
 front large nez gros bouche moynne menton fourchu visage
ovale inscrit sur le tableau de sa commune, sous le N.°
 allant en Espagne ainsi qu'il en a fait sa déclaration, sans donner ni
 souffrir qu'il soit donné aucun empêchement; et prêtez-lui assistance en cas de besoin.

Le présent passeport valable pour 4 décades seulement, pour sortir du territoire de la République.

Délivré d'après l'avis approbatif de l'adjt du maire d'ayreux
 en date du 18 de Cuvris et sur l'attestation du citoyen Michel Cantal demeurant
 à aurillac et du citoyen Antoine Bonhomme demeurant à
ayreux lesquels ont signé avec nous. Jean Lavisjere
Jean Lavasseres Cantal Bonhomme

N° 322 Du 21 idem

LAISSEZ passer librement Jean Bac
 natif d' nanclès domicilié à ibid municipalité
 d'ibid département d'w Cantal. âgé de 16 ans, taille
 d'un m. 706 m cheveux et sourcils noirs yeux verts
 front ronde nez long et gros bouche moynne menton ronde visage
long marqué de petite vérole inscrit sur le tableau de sa commune, sous le N.°
 allant en Espagne ainsi qu'il en a fait sa déclaration, sans donner ni
 souffrir qu'il soit donné aucun empêchement; et prêtez-lui assistance en cas de besoin.

Le présent passeport valable pour 4 décades seulement, pour sortir du territoire de la République.

Délivré d'après l'avis approbatif de l'adjt du maire de nanclès
 en date du 20 de Cuvris et sur l'attestation du citoyen Antoine Garrig demeurant
 à aurillac et du citoyen Jean Bartide demeurant à
Nilhac lesquels ont signé avec nous. Jean Bac
Bac Garrig Bartide

N° 323 Du 2 jui

LAISSEZ passer librement Jean Couthe
 natif d' St Jean des launders domicilié à ibid municipalité
 d'ibid département d'w Cantal. âgé de 36 ans, taille
 d'un m. 62 m cheveux et sourcils bruns yeux verts
 front decouvert nez petit et droit bouche moynne menton pointu visage
ovale inscrit sur le tableau de sa commune, sous le N.°
 allant en Espagne ainsi qu'il en a fait sa déclaration, sans donner ni
 souffrir qu'il soit donné aucun empêchement; et prêtez-lui assistance en cas de besoin.

Le présent passeport valable pour 4 décades seulement, pour sortir du territoire de la République.

Délivré d'après l'avis approbatif de l'adjt du maire de St Jean
 en date du 18 jui et sur l'attestation du citoyen Antoine Chablat demeurant
 à aurillac et du citoyen Jean Baptiste Brieu demeurant à
ibid lesquels ont signé avec nous. Jean Couthe
Couthe Chablat Brieu